

# ON ACHÈVE BIEN LES FONCTIONNAIRES !

**Le 5 décembre 2024**

**Ensemble,** préparons la riposte,  
les 3 jours de carence c'est non !

**Après** avoir fait travailler les agents de la Fonction Publique Hospitalière sans moyens pendant le Covid,  
**Après** les avoir engagés à faire des heures supplémentaires pour gagner plus,  
**Après** avoir détruit leur vie personnelle en les rappelant sur leurs congés et leurs repos,  
**Après** les avoir incités à travailler en 12h pour pallier au manque d'effectif créé par le manque de recrutement,  
**Après** avoir intensifié la charge de travail de l'ensemble des professionnels de la santé et de l'action sociale,  
**Après** les avoir dépossédés du sens donné à leur travail,  
**Après** avoir donc, dans notre secteur sanitaire, social et médico-social dont la pénibilité n'est plus à démontrer, complètement dégradé leurs conditions de travail entraînant des arrêts de travail de plus en plus longs, des TMS, RPS burn out, et des suicides.

**Le gouvernement Barnier ose proposer comme mesures pour les fonctionnaires en arrêt maladie :**

- **3 jours de carence au lieu d'un et une baisse du salaire, son taux de remboursement passant de 100% à 90 % du brut indiciaire en cas de maladie.**
- **Une pénalisation de la maladie qui se rajoute à la suspension des primes dès le premier jour d'arrêt maladie, sachant qu'elles peuvent représenter jusqu'à 25% du traitement des agents dans notre champ professionnel.**

**En pratique, c'est juste pour économiser 1,25 milliard d'euros sur le dos des agents publics !  
Et ce au prétexte d'un «plan de lutte contre l'absentéisme dans la fonction publique» !**

Comme si les agents s'absentaient et n'étaient pas malades, comme si les choix gouvernementaux pour la santé et l'action sociale depuis 40 ans n'avaient aucune conséquence sur l'état de santé des agents de la FPH. À l'heure où la continuité du service public ne tient que sur l'investissement des professionnels, cette annonce n'est qu'une maltraitance supplémentaire.

Pour la CGT, l'amélioration de la santé des professionnels de notre champ ne passera que par l'amélioration des conditions de travail pour éviter le développement de l'épuisement physique et psychique des professionnels, respecter le temps et les rythmes de travail et prendre en charge correctement les usagers.

## **La CGT exige :**

- » **Le retrait des jours de carence et de la baisse de rémunérations (salaires et primes) dans le public et le privé,**
- » **L'amélioration des conditions de travail par l'embauche en masse dans le secteur sanitaire, social et médico-social,**
- » **Le respect des 35h, des rythmes de travail réguliers,**
- » **L'ouverture de négociations sur les 32 heures en 4 jours de 8h par semaine,**
- » **L'ouverture de négociations sur les 30 heures de nuits en 3 nuits de 10h par semaine,**
- » **La retraite à taux plein à 60 ans et 55 ans pour les métiers pénibles,**
- » **Le renforcement de la médecine préventive.**

**Pour obtenir les moyens nécessaires de couvrir les besoins de la population, améliorer les conditions de travail et défendre nos droits, mobilisons-nous pendant la période du débat parlementaire sur le PLFSS 2025 dans le cadre du préavis unitaire déposé du 4 novembre au 21 décembre 2024.**